

Pourquoi un nouveau « livre blanc » ?

La 1^{ère} version (mai 2008) nous a permis de faire découvrir à de nombreuses personnes l'incohérence de ce projet, par ailleurs émaillé de multiples lacunes pour ce qui concerne l'intégration à l'environnement.

Nous savons que le travail associatif ne fut pas inutile. Aujourd'hui, si le principe d'une continuité entre les massifs forestiers est définitivement acquis, c'est le choix d'un tunnel qui pose problème ; tout comme les conditions de la traversée de Villecresnes, toujours en attente d'une solution acceptable.

En effet, si elle est réalisée selon le projet actuel, cette infrastructure autoroutière portera gravement atteinte à l'environnement local. Qui peut prétendre, aujourd'hui, le contraire ?

Alors que la traversée de Boissy Saint Léger a fait l'objet de la plus grande attention de la part des Pouvoirs Publics, celle de Villecresnes été (sciemment ou non) laissée sous le boisseau.

Et que dire de la traversée des espaces forestiers conçue en l'absence de considérations environnementales élémentaires ; qu'il s'agisse de la biodiversité, du réseau vert local, des conséquences sonores en « zone de silence » ou de la protection du paysage.

Pourtant, selon des informations de source sûre, aucun obstacle technique ne s'oppose à une intégration correcte de cette future voie express qui, par ailleurs, est aujourd'hui remise en cause par une partie croissante de la population désormais très consciente des retombées néfastes de la circulation automobile sur sa santé et celle de la planète.

Ouvrant depuis de nombreuses années pour le respect de l'environnement, « Vivre @ Villecresnes » considère que de telles atteintes à la qualité de la vie locale doivent être dénoncées et fermement contestées. Un tel mépris des textes, traitant de la protection de la nature, doit faire l'objet d'une information auprès des différentes administrations et aussi de la population locale, délibérément tenue dans l'ignorance des véritables conséquences sur son proche environnement.

Déjà, dans les années 80, pour la ligne d'interconnexion des t.g.v., la s.n.c.f. avait prévu, elle aussi, de traverser la commune de Villecresnes à ciel ouvert ; solution, on le devine, porteuse de nuisances considérables et inacceptables.

Les Villecresnois s'opposèrent, alors, au projet, dans sa forme originelle et l'avenir leur donna raison.

Aujourd'hui, la « coulée verte » est là pour témoigner que l'on peut faire évoluer un dossier, si délicat soit-il, Il suffit que la Fonction Publique s'en donne les moyens, il lui suffit de le vouloir. . .

(Hier, une ligne à grande vitesse, demain, une voie autoroutière, décidément, Villecresnes n'a pas de chance. . .)

Nous démontrons, dans ce document qu'il existe des contradictions étonnantes entre le comportement des Services Publics dans cette affaire et, par ailleurs, leurs tellement bonnes et belles résolutions en matière de protection de l'environnement, dans de nombreux textes officiels ou dans des chartes qui se veulent plus vertueuses les une que les autres...

Incompréhensible...

« Vivre @ Villecresnes »